



Institut National de la
Normalisation et de la
Propriété Industrielle

Veille normative - Règlement

Espace Information et Documentation - Avril 2009

L'Espace Information et Documentation (**EID**) de l'INNORPI a mis en place un Service de Veille Normative. Ce service appelée aussi "mise à jour d'informations" peut se définir comme suit : une entreprise ou une personne fournit à l'INNORPI une ou plusieurs références de textes normatifs ou réglementaires, et demande la vérification ou l'actualisation de ces références. Il vous permet ainsi la mise à jour, à des fréquences régulières, de votre liste de normes.

La réalisation de la prestation s'effectue en deux temps :

1 Mise en place de la veille normative

A l'aide des documents clients, le Service de Veille Normative de l'INNORPI élabore une ou plusieurs premières versions de la liste des normes en vigueur. Cette liste est soumise à l'entreprise pour validation et devient le rapport **version 0** de l'abonnement de veille.

2 Abonnement de veille annuel

Le Service de Veille Normative effectue trimestriellement des recherches pour identifier les nouvelles normes en vigueur dans le domaine spécifié par l'entreprise et mettre à jour le catalogue de normes en intégrant toutes les modifications identifiées.

2.1. Format du livrable

Les livrables sont constitués par les mises à jour trimestrielles de la veille normative et contiennent les références de nouvelles normes nationales et/ou internationales, en vigueur ou annulées.

Description d'une référence de norme :

- Indice de la norme et intitulé;
- Année de publication;
- Mise à jour;
- Parenté internationale;
- Remplace ou modifie un document;
- Date d'annulation

D'autres champs peuvent être inclus dans ce descriptif tels que la classification internationale des normes (ICS), ou les descripteurs, et ce d'un commun accord entre les deux parties.

Les livrables sont fournis en version électronique et/ou sur support papier.

2.2. Périodicité

Les mises à jour sont effectuées trimestriellement aux échéances suivantes :

- mars ;
- juin ;
- septembre ;
- décembre.

3 Tarifs

Abonnement annuel au service de la Veille Normative		
Nbre de normes selon Recherche INNORPI	Coût de la recherche en TND (HT)	Réabonnement avec les mêmes références de normes
≤ 20 normes	80	70
21 ≤normes≤ 50	100	90
51 ≤normes≤ 70	140	130
71 ≤normes≤ 100	200	190
101 ≤normes≤ 120	300	290
121 ≤normes≤ 150	400	390
151 ≤normes≤ 170	500	490
171 ≤normes≤ 200	600	590
201 ≤normes≤ 250	700	690
251 ≤normes≤ 300	800	790
301 ≤normes≤ 350	900	890
351 ≤normes≤ 400	1.000	990
401 ≤normes≤ 450	1.100	1090
451 ≤normes≤ 500	1.200	1190
501 ≤normes	1.400	1390

Pour un nombre de normes supérieur nous consulter.